

## AVIS DES SOCIETES

### ETATS FINANCIERS

## **BANQUE DE FINANCEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES**

Siège social : 34 rue Hédi KARRAY, Centre Urbain Nord, 1004 El Menzah IV Ariana

La Banque de Financement des PME publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux Comptes M Abderrazak GABSI et M Samir LABIDI.

**BILAN**  
**Arrêté au 31 décembre 2012**  
*(Montants exprimés en DT)*

<b>ACTIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
<b>Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT</b>	<b>1</b>	<b>57 363</b>	<b>53 410</b>
<b>Créances sur les établissements bancaires</b>	<b>2</b>	<b>2 943 726</b>	<b>8 020 636</b>
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>3</b>	<b>148 271 498</b>	<b>115 423 778</b>
<i>Concours à la clientèle</i>		106 542 903	83 921 825
<i>Crédits sur ressources spéciales</i>		66 409 472	42 391 627
<i>Moins : Provisions et agios réservés</i>		-24 680 877	-10 889 674
<b>Portefeuille-titres commercial</b>		-	-
<b>Portefeuille d'investissement</b>	<b>4</b>	<b>2 978 015</b>	<b>3 154 897</b>
<b>Valeurs immobilisées</b>	<b>5</b>	<b>712 887</b>	<b>948 165</b>
<i>Immobilisations corporelles</i>		1 850 783	1 829 802
<i>Moins : Amortissements des immobilisations corporelles</i>		-1 173 224	-929 773
<i>Immobilisations incorporelles</i>		185 878	170 490
<i>Moins : Amortissements des immobilisations incorporelles</i>		-150549	-122 353
<b>Autres actifs</b>	<b>6</b>	<b>844 055</b>	<b>843 057</b>
<i>Comptes d'attente &amp; de régularisation (A)</i>		169 251	108 936
<i>Autres (A)</i>		674 804	734 121
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>155 807 544</b>	<b>128 443 942</b>
<b>PASSIFS</b>			
		<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
<b>Banque Centrale et CCP</b>		-	-
<b>Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers</b>	<b>7</b>	<b>631 710</b>	-
<b>Dépôts et avoirs de la clientèle</b>	<b>8</b>	<b>2 730 799</b>	<b>2 553 048</b>
<b>Emprunts et ressources spéciales</b>	<b>9</b>	<b>63 547 703</b>	<b>41 836 26</b>
<b>Autres passifs</b>	<b>10</b>	<b>2 634 138</b>	<b>2 322 718</b>
<i>Provisions pour passifs et charges</i>		393 141	371 415
<i>Compte d'attente &amp; de régularisation (P)</i>		1 098 534	763 352
<i>Autres (P)</i>		1 142 463	1 187 951
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>69 374 295</b>	<b>46 712 035</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>Capital</b>		<b>100 000 000</b>	<b>100 000 000</b>
<b>Capital non libéré</b>		-	<b>-11 749 998</b>
<b>Réserves</b>		<b>53 044</b>	<b>95 904</b>
<b>Autres capitaux propres</b>		<b>3 771 992</b>	<b>987 036</b>
<b>Résultats reportés</b>		<b>-7 601 035</b>	<b>-1 036 022</b>
<b>Résultat en instance d'affectation</b>		-	-
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>-9 960 807</b>	<b>-6 565 013</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>11</b>	<b>86 263 193</b>	<b>81 731 908</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>155 807 544</b>	<b>128 443 942</b>

## ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 31 décembre 2012

(Montants exprimés en DT)

<b>PASSIFS ÉVENTUELS</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
<b>HB 1 - Cautions, avals et autres garanties données</b>			
<b>HB 2 - Crédits documentaires</b>			
<b>HB 3 - Actifs donnés en garantie</b>			
<b>TOTAL DES PASSIFS ÉVENTUELS</b>			
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>			
<b>HB 4 - Engagements de financement donnés</b>		<b>37 225 980</b>	<b>24 716 930</b>
<i>HB 4a - Crédits notifiés, engagés et non utilisés</i>	<b>12</b>	30 001 341	17 041 260
<i>HB 4b - Lettres d'engagement en couverture de CREDOC</i>		7 224 639	7 675 670
<b>HB 5 - Engagements sur titres</b>		<b>2 148 798</b>	<b>4 998 798</b>
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNÉS</b>		<b>39 374 778</b>	<b>29 715 727</b>
<b>ENGAGEMENT REÇUS</b>			
<b>HB 6 - Engagements de financement reçus</b>		<b>70 170 111</b>	<b>38 402 422</b>
<b>HB 7 - Garanties reçues</b>		<b>94 544 149</b>	<b>82 149 893</b>
<i>HB 7a - Garanties reçues de l'Etat</i>		6 313 170	4 771 920
<i>HB 7b - Garanties reçues des entreprises d'assurance</i>		57 477 465	51 570 969
<i>HB 7c - Garanties reçues de la clientèle</i>		30 447 414	25 807 004
<b>TOTAL ENGAGEMENTS REÇUS</b>	<b>13</b>	<b>164 601 510</b>	<b>120 552 314</b>

**ÉTAT DE RÉSULTAT**  
**Exercice clos le 31 décembre 2012**  
*(Montants exprimés en DT)*

<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2011</b>
<b>Intérêts et revenus assimilés</b>	<b>14</b>	<b>6 142 035</b>	<b>4 770 412</b>
<i>Opérations avec les établissements bancaires &amp; financiers</i>		157 854	474 391
<i>Opérations avec la clientèle</i>		5 984 181	4 296 021
<b>Commissions (en produits)</b>	<b>15</b>	<b>547 642</b>	<b>475 207</b>
<b>Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières</b>		-	-
<b>Revenus du portefeuille d'investissement</b>		-	-
<b>Total des produits d'exploitation bancaire</b>		<b>6 689 677</b>	<b>5 245 619</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>			
<b>Intérêts encourus et charges assimilées</b>	<b>16</b>	<b>1 675 819</b>	<b>907 787</b>
<b>Commissions encourues</b>	<b>17</b>	<b>27 876</b>	<b>28 505</b>
<b>Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières</b>		-	-
<b>Total des charges d'exploitation bancaire</b>		<b>1 703 695</b>	<b>936 293</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>4 985 982</b>	<b>4 309 327</b>
<b>Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif</b>	<b>18</b>	<b>9 414 021</b>	<b>5 102 413</b>
<b>Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement</b>	<b>19</b>	<b>26 882</b>	<b>126 029</b>
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>20</b>	<b>416 330</b>	<b>141 656</b>
<b>Frais de personnel</b>	<b>21</b>	<b>4 304 194</b>	<b>4 177 348</b>
<b>Charges générales d'exploitation</b>	<b>22</b>	<b>1 390 592</b>	<b>1 350 913</b>
<b>Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations</b>	<b>23</b>	<b>271 646</b>	<b>251 803</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-10 005 023</b>	<b>-6 557 522</b>
<b>Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires</b>	<b>24</b>	<b>52 013</b>	<b>-2 138</b>
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT</b>		<b>-9 953 010</b>	<b>-6 559 659</b>
<b>Impôt sur les bénéfices</b>	<b>25</b>	<b>7 797</b>	<b>5 353</b>
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>-9 960 807</b>	<b>-6 565 013</b>

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 31 décembre 2012

(Montants exprimés en DT)

ACTIVITÉS D'EXPLOITATIONS	Notes	31/12/2012	31/12/2011
1- Produits d'exploitation bancaire encaissés		4 675 173	6 272 759
2- Charges d'exploitation bancaire décaissées		(2 587 085)	(2 479 955)
3- Dépôts / retraits de dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		-	-
4- Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		(36 391 475)	(33 902 980)
5- Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle		7 295	(2 638)
6- Encaissements / restitutions d'avances SOTUGAR		662 533	1 526 292
7- Sommes versées au personnel et créiteurs divers		(4 031 866)	(3 946 446)
8- Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		3 413 881	1 008 654
9- Impôt sur les sociétés payé		-	-
<b>Flux de trésorerie net affecté aux activités opérationnelles</b>		<b>-34 251 543</b>	<b>-31 524 314</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>			
1- Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		-	-
2- Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		150 000	500 000
3- Acquisitions / cessions sur immobilisations		(45 605)	(55 400)
<b>Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement</b>		<b>104 395</b>	<b>444 600</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>			
1- Emission d'actions		11 749 998	13 250 003
2- Emission d'emprunts		-	-
3- Remboursement d'emprunts		(112 948)	-
4- Augmentation / diminution des ressources spéciales		17 440 177	16 910 396
5- Dividendes versés		-	-
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités de financement</b>		<b>29 077 227</b>	<b>18 692 800</b>
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités		(5 069 921)	(919 316)
Liquidités et équivalents de liquidités à l'ouverture de l'exercice		8 070 873	8 990 188
<b>Liquidités et équivalents de liquidités à la clôture de l'exercice</b>	<b>26</b>	<b>3 000 952</b>	<b>8 070 873</b>

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2012

### **Note 1. Présentation de la Banque et de son régime fiscal :**

#### **a) Présentation de la Banque**

La Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (BFPME) est un établissement de crédit créé sous la forme d'une société anonyme par un acte sous seing privé enregistré le 25 février 2005. Elle a été autorisée à exercer son activité, en qualité de banque, par arrêté du Ministre des Finances en date du 28 février 2005, et ce conformément aux dispositions de l'article 8 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001, relative aux établissements de crédit, telle que modifiée par les textes subséquents. Son activité consiste essentiellement à :

- Octroyer des financements particulièrement en partenariat avec les établissements de crédit ;
- Supporter, en partie, les risques encourus par les banques qui financent les projets à travers l'octroi de garantie ;
- Participer dans le capital des petites et moyennes entreprises existantes ou à créer.

Son siège social est sis au : 34 Rue Hédi Karray - Centre Urbain Nord El Menzah IV 1004 Tunis.

Fixé initialement à 50 000 000 DT, le capital social de la BFPME a été porté à 100 000 000 DT suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 février 2009 ; il se divise en 10 000 000 actions ordinaires de valeur nominale unitaire de 10 DT, réparties comme suit :

	Nombre d'actions	Participation en DT	Participation en %
État Tunisien	5 999 996	59 999 960	60%
Tunisie Telecom	1 000 000	10 000 000	10%
Groupe Chimique Tunisien	2 200 000	22 000 000	22%
Office de l'Aviation Civile et des Aéroports	600 000	6 000 000	6%
Office Tunisien de Commerce	200 000	2 000 000	2%
Société Tunisienne de Garantie	2	20	-
Président Directeur Général	2	20	-
<b>Total Général</b>	<b>10 000 000</b>	<b>100 000 000</b>	<b>100%</b>

#### **(a) Régime fiscal de la Banque**

La BFPME est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux de 35%. Cet impôt sur les bénéfices ne peut être inférieur au minimum de 0,1% du chiffre d'affaires brut.

De part son statut d'établissement de crédit ayant la qualité de banque, la BFPME est un assujetti partiel à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

Par ailleurs, la Banque est essentiellement soumise aux taxes suivantes :

- La taxe de formation professionnelle (TFP) perçue sur la base de 2% du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés ;
- La contribution au FOPROLOS perçue sur la base de 1% du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés ;
- La taxe sur les établissements industriels, commerciaux et professionnels (TCL) perçue sur la base de 0,2% du chiffre d'affaires brut local, conformément aux dispositions de l'article 35 du code de la fiscalité locale.

## **Note 2. Faits marquants de l'exercice clos le 31 décembre 2012 :**

---

L'exercice clos le 31 décembre 2012, a été marqué par les faits suivants :

- 1) Les engagements de la Banque totalisent au 31 décembre 2012 la somme de 210 183 440 DT (dont 37 225 980 DT hors bilan) contre 151 030 382 DT pour la même période en 2011 (dont 24 716 930 DT hors bilan) enregistrant ainsi un accroissement de 39,16%.
- 2) Dans le cadre du protocole d'accord entre le Gouvernement de la Confédération Suisse et le Gouvernement de la République Tunisienne concernant la mise en œuvre du programme Suisse de soutien à la transition en Tunisie, signé le 22/07/2011, une Convention a été signée le 06/09/2011 entre la BFPME et le Gouvernement de la Confédération Suisse représentée par le Département fédéral des affaires étrangères, agissant par l'intermédiaire du Bureau du Programme suisse (DDC) ayant pour objet la création d'un Fonds d'Accompagnement et d'autofinancement d'un montant maximum de 4 207 500 TND dédié aux promoteurs et promotrices de petites et moyennes entreprises implantées dans quatre gouvernorats identifiés comme zones de développement régional prioritaires afin de les accompagner dans les différents aspects de la mise en place de leurs projets et de leur permettre de boucler leurs schémas de financement par le renforcement de la partie fonds propres. Un amendement de la convention pour la contribution du Gouvernement de la Confédération Suisse au Fonds d'Accompagnement et de financements a été signé en date du 20 mars 2012 pour porter le fonds à 5 032 500 TND.
- 3) Une convention de prêt conclue, en date du 15 avril 2012, entre le Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social (FADES) et la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (BFPME) pour l'équivalent en Dinars Tunisiens de 30 Millions de Dollars Américains. Cette convention entre en vigueur le 17 octobre 2012 et la date limite de tirage est le 31 décembre 2014.
- 4) Suivant accord IFP conclu entre la BFPME et le Ministère des Finances en date du 16/11/2012, une ligne de crédit BIRD a été octroyée à la BFPME pour un montant de l'ordre de 8 millions dinars et dont les modalités d'octroi sont fixées par les deux circulaire BCT n°2012-06 du 11/05/2012 et n° 2012-23 du 18/12/2012. Cette ligne de crédit est entrée en vigueur en date du 04/04/2012 et la date limite de tirage est le 31 janvier 2017.
- 5) Suivant accord IFP conclu entre la BFPME et le Ministère des Finances en date du 30/11/2012 Une ligne de crédit BAD a été octroyée à la BFPME pour un montant de 6 millions dinars et dont les modalités d'octroi sont fixées par les deux circulaire BCT n°2012-10 du 06/08/2012 et n° 2012-22 du 18/12/2012. Cette ligne de crédit est entrée en vigueur en date du 24 Février 2012 et la date limite de tirage est le 31 décembre 2016.

## **Note 3. Référentiel comptable**

---

Les états financiers de la BFPME, arrêtés 31 décembre 2012, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation qui prévoient que l'entité sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le Système Comptable des Entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 et particulièrement les normes sectorielles bancaires NC 21, NC 22, NC 23, NC 24 et NC 25 telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 ;
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie dont notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la BFPME et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

#### **Note 4. Bases de mesure et principes comptables pertinents :**

---

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la BFPME pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

##### **1) Bases de mesure**

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept du capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

##### **2) Unité monétaire**

Les états financiers de la BFPME sont libellés en Dinar Tunisien.

##### **3) Sommaire des principales méthodes comptables**

###### *a) Comptabilisation des prêts et des revenus y afférents*

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages de fonds pour leur valeur nominale.

Les commissions d'étude et de gestion sont prises en compte, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, dans le résultat lors de la signature de l'accord de prêt avec le promoteur.

Les commissions d'engagement sont décomptées sur la base des sommes engagées et non encore utilisées et sont prises en compte en résultat dans la mesure où elles sont encourues sur la durée de l'engagement.

Les intérêts des prêts sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe A) ou les actifs nécessitant un suivi particulier (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux prêts classés parmi les actifs incertains (classe B2), les actifs préoccupants (classe B3) ou les actifs compromis (classe B4), au sens de la même circulaire, sont inscrits en actif soustractif sous l'intitulé « agios réservés ».

###### *b) Provisions sur prêts*

La provision sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier

B2- Actifs incertains

B3- Actifs préoccupants

B4- Actifs compromis

Le taux de provisionnement retenu par la BFPME correspond au taux minimal par classe de risque, tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés, de la valeur des garanties obtenues et des encaissements intervenus postérieurement à la date de clôture et avant la date d'arrêt des comptes.

Les taux de provisions par classe de risque appliqués sont les suivants :

B2- Actifs incertains	:	20%
B3- Actifs préoccupants	:	50%
B4- Actifs compromis	:	100%



### *c) Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents*

Le portefeuille-titres se compose de deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille-titres commercial.

#### ▪ Portefeuille d'investissement :

Sont classés dans le portefeuille d'investissement :

- Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque, mais non détenus à des fins de contrôle ;
- Les titres à revenu fixe acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance (titres d'investissement dont notamment les emprunts obligataires) ;
- Les titres représentant des participations-financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées comme suit :

#### *i) Titres de participation à caractère durable*

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées à la date de transfert de propriété des titres, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus-values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

#### *ii) Titres d'investissement*

Ces titres sont valorisés, pour chaque titre séparément, à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Les plus-values latentes sur ces titres ne sont pas comptabilisées. Les moins-values latentes dégagées par rapport au coût amorti ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivants :

- Une forte probabilité que la Banque ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- L'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

#### *iii) Titres représentant des participations-financement*

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les opérations d'acquisition et de cession de titres de participation sont constatées à la date de transfert de propriété des titres, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les participations-financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus-values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. À défaut, elles sont constatées en bloc lors de la cession. Elles sont présentées, au niveau de l'état de résultat, sous l'intitulé « Revenus du portefeuille titres d'investissement ».

#### - Portefeuille titres commercial :

Le portefeuille titres commercial se compose des titres à revenu fixe et/ou à revenu variable détenus à des fins de transaction ou de placement. À la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

#### *i) Titres de transaction*

Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.

*ii) Titres de placement*

Ces titres sont valorisés, pour chaque titre séparément, à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision, et ce contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres :

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

Assimilées à des intérêts, les plus-values sur participations-financement sont constatées en produits à mesure qu'elles sont courues, lorsque leur encaissement effectif est jugé raisonnablement sûr.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la Banque, sont pris en compte en résultat dès leur encaissement.

*d) Comptabilisation des ressources et charges y afférentes*

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure que les tirages sont effectués.

Les intérêts et les commissions sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

*e) Immobilisations et autres actifs non courants*

Les immobilisations détenues à des fins administratives sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment le prix d'achat, y compris les droits de douane et les taxes non remboursables, après déduction des remises et rabais commerciaux, ainsi que tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction.

Les immobilisations de la Banque sont amorties linéairement, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la BFPME, converties en taux d'amortissement, se présentent comme suit :

- Logiciels	:	33,33%
- Matériel de transport	:	20%
- Matériel informatique	:	33,33%
- Équipements de bureaux	:	10%
- Matériel de communication	:	10%
- Agencements, aménagements et installations	:	10%

*f) Avantages du personnel*

Les avantages consentis au personnel de la BFPME sont essentiellement à court terme tels que les salaires, les primes et les indemnités.

La Banque comptabilise une charge lorsqu'elle a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

Les montants des cotisations encourues au titre de l'exercice, au titre des régimes de base et complémentaire de sécurité sociale et du régime relatif à la réparation des accidents de travail, sont constaté en charges.

Par ailleurs, en application de la convention collective des banques, les employés de la BFPME ont droit à une indemnité de départ à la retraite qui est égale à six salaires.

La Banque comptabilise une provision pour avantages du personnel (passif) afin de faire face aux engagements correspondant à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ à la retraite.

Cette provision résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la Norme Comptable Internationale IAS 19, *Avantages du personnel*, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

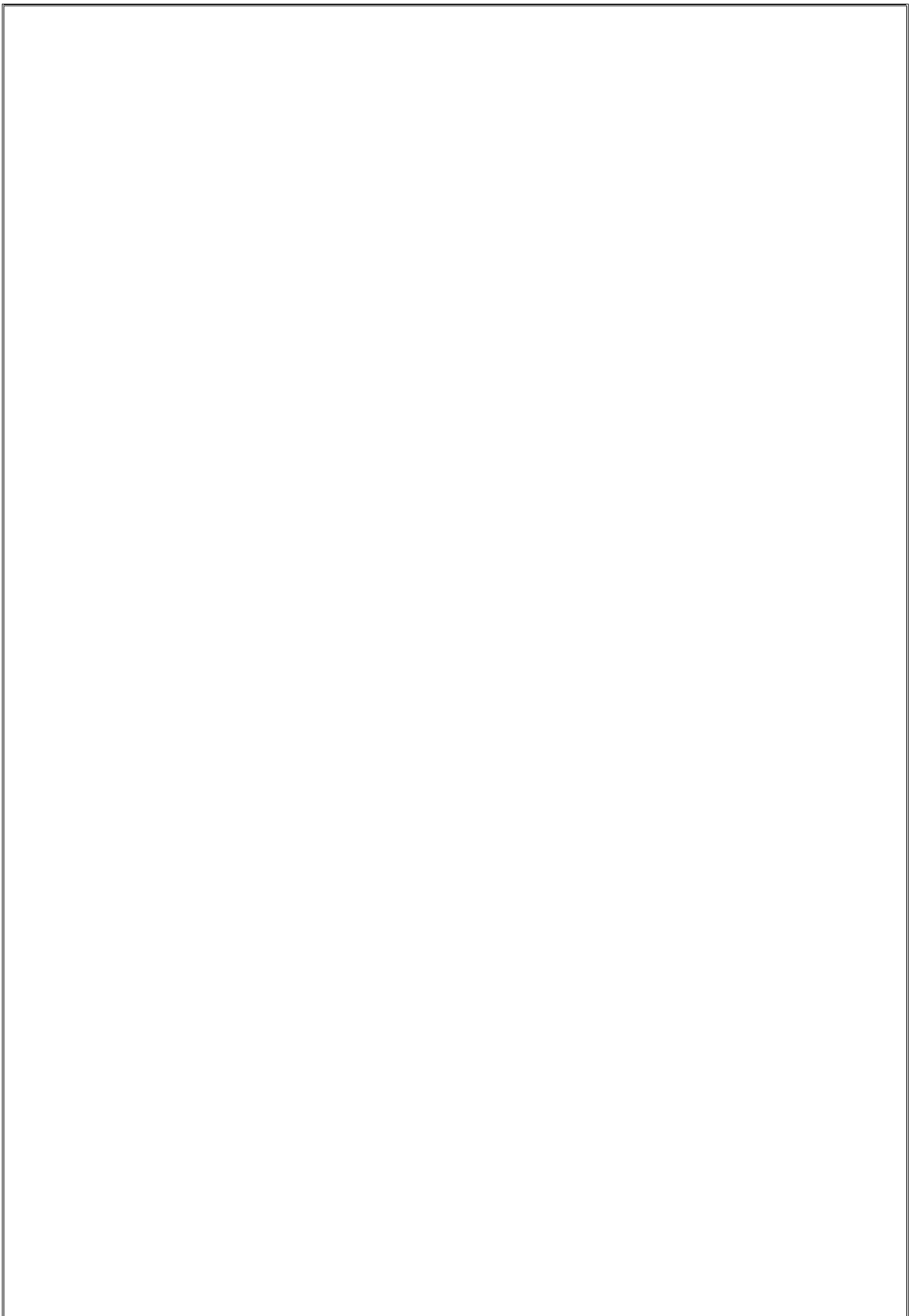
***g) Impôt sur les bénéfices***

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la Banque correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la Banque et leur base fiscale n'est pas, ainsi, prise en compte.

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédent d'impôt reporté) et passifs (impôt sur les sociétés dû au titre de la période) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

---



## Note 5. Notes explicatives des différentes rubriques figurant dans le corps des états financiers

### 5.1. Notes au bilan :

#### 1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT :

	Au 31 décembre	
	2012	2011
Caisse	2 697	2 825
Avoirs, en dinars, à la BCT	54 666	50 585
<b>Total</b>	<b>57 363</b>	<b>53 410</b>

#### 2- Créances sur les établissements bancaires :

	Au 31 décembre	
	2012	2011
Placements / marché monétaire et créances rattachées	1 500 000	7 103 172
Créances sur les établissements bancaires (*)	1 443 726	917 464
<b>Total</b>	<b>2 943 726</b>	<b>8 020 636</b>

(\*) Il s'agit du solde du compte courant ouvert auprès de la STB.

#### 3- Créances sur la clientèle :

	Au 31 décembre	
	2012	2011
<b>Créances sur ressources ordinaires</b>	<b>106 542 903</b>	<b>83 921 825</b>
Principal à échoir	73 681 809	64 292 282
Impayés en principal	23 911 152	14 091 744
Impayés en intérêts	8 626 699	5 447 896
Commissions d'engagement impayées	65 685	56 530
Intérêts courus et non échus	38 209	31 860
Commissions d'engagement courues	22 350	1 515
<b>Créances sur ressources spéciales</b>	<b>66 409 472</b>	<b>42 391 627</b>
Principal à échoir RS	59 543 159	39 670 792
Impayés en principal RS	3 632 115	1 079 825
Impayés en intérêts RS	2 188 337	991 271
Commissions d'engagement impayées RS	72 086	40 917
Intérêts courus et non échus RS	940 188	579 637
Commissions courues et non échues RS	33 586	29 184
<b>Total brut des créances sur la clientèle</b>	<b>172 952 375</b>	<b>126 313 452</b>
<b>À déduire à titre de couverture :</b>		
- Provisions (sur base individuelle)	-11 839 441	-3 955 897
- Agios réservés	-9 127 760	-4 728 853
- Provisions collectives (sur base portefeuille)	-3 713 677	-2 204 925
<b>Total net des créances sur la clientèle</b>	<b>148 271 498</b>	<b>115 423 778</b>

L'analyse des engagements bilanciaux et extra-bilanciaux au 31 décembre 2012 par classe de risque et par secteur d'activité se présente comme suit :

### 3.1 Analyse et classification des engagements envers la clientèle par classe de risque :

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B1	B2	B3	B4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Principal à échoir, sur ressources ordinaires	23 838 632	23 983 277	1 809 791	2 487 349	21 562 759	73 681 809
Principal à échoir, sur ressources spéciales	20 013 454	28 101 510	58 174	2 651 663	8 718 357	59 543 159
Impayés en principal	964 613	4 057 667	286 520	1 054 335	21 180 133	27 543 267
Impayés en intérêts	560 089	1 270 623	82 305	340 982	8 760 847	11 014 846
Impayés en commissions d'engagement	50 142	59 111	5	3 919	26 870	140 047
Intérêts courus et non échus	408 626	442 031	1 892	51 125	130 659	1 034 333
<b>ENGAGEMENTS BILANTIELS</b>						
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>45 835 556</b>	<b>57 914 219</b>	<b>2 238 687</b>	<b>6 589 374</b>	<b>60 379 625</b>	<b>172 957 460</b>
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS</b>						
Agios réservés	<b>24 577 740</b>	<b>11 023 132</b>	<b>701 699</b>	<b>297 798</b>	<b>625 611</b>	<b>37 225 980</b>
Provisions sur engagements bilanciaux douteux						
Provisions sur engagements extra-bilanciaux douteux	<b>70 413 296</b>	<b>68 937 351</b>	<b>2 940 386</b>	<b>6 887 172</b>	<b>61 005 235</b>	<b>210 183 440</b>
<b>TOTAL DE LA COUVERTURE</b>						
<b>ENGAGEMENTS NETS</b>	-	-	(83 702)	(340 653)	(8 703 405)	(9 127 760)
<b>Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)</b>			<b>1,40%</b>	<b>3,28%</b>	<b>29,03%</b>	
			<b>33,70%</b>			
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés</b>			<b>7,61%</b>	<b>21,27%</b>	<b>31,42%</b>	
			<b>29,44%</b>			

Il y'a lieu de remarquer que la part des créances classées a augmenté de 7,96% pour atteindre 33,7% en 2012, contre un niveau de 25,74% en 2011 et 16,05% en 2010, soit un risque additionnel de 31,9 MDT (par rapport à 2011). Ce risque additionnel, qui se concentre dans la classe 4 des actifs compromis (pour environ 86%), s'explique essentiellement par la maturité du portefeuille.

### 3.2 Analyse et classification des engagements envers la clientèle par secteur :

SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B1	B2	B3	B4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Ind. Agro-Alimentaire	15 129 452	17 214 888	1 410 421	2 067 224	15 172 891	50 994 876
Ind. Chimiques & Plastiques	9 904 762	9 636 809	144 150	580 149	7 157 251	27 423 121
I.M.C.C.V.	5 212 725	5 964 334		787 386	9 809 898	21 774 342
Services & Divers	6 989 030	14 076 196	128 963	1 045 936	5 863 761	28 103 887
Ind. Textile & Habillement	9 466 631	5 403 474	87 642	1 234 044	5 849 642	22 041 432
N.T.I.C	1 431 038	2 213 297	19 237	668 648	5 041 890	9 374 109
Ind. Diverses	7 116 829	4 235 284	256 008	60 166	3 025 679	14 693 965
Ind. Mécaniques & Métallurgiques	4 555 104	3 708 721			4 185 509	12 449 334
Agriculture	4 575 696	2 358 956			1 552 811	8 487 463
Ind. Electriques & Electroniques	887 153	432 194		443 619	1 464 141	3 227 108
Energie / Energies renouvelables	491 755	693 293			442 612	1 627 660
Ind. Cuir et Chaussures	1 485 633	1 976 834			970 307	4 432 774
Ind. Bois, Liège & Ameublement	1 830 188	901 831	893 966		468 844	4 094 829
Tourisme		121 240				121 240
Prêts participatifs Fonds Suisse	1 337 300					1 337 300
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>	<b>70 413 296</b>	<b>68 937 351</b>	<b>2 940 386</b>	<b>6 887 172</b>	<b>61 005 235</b>	<b>210 183 440</b>

### 3.3 Couverture des risques par les provisions collectives

En application de la Note aux établissements de crédit n°2012-08, fixant la méthodologie de détermination des provisions collectives instaurées par la BCT à travers sa circulaire n°2012-02 du 11 janvier 2012 afin de couvrir les risques latents sur les engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier, le montant des provisions collectives a été estimé par la BFPME comme suit :

(Montants exprimés en DT)

Catégorie (montants en DT)	Engagement 2012	Taux de migration TMgi	Facteur scalaire FSgi	Risque additionnel prévu	Taux de provisionnement	Provision collective 2012
<b>Crédits d'investissement</b>	<b>131 178 402</b>			<b>20 445 543</b>		<b>3 451 516</b>
Agriculture	6 423 835	11.5%	1.468	1 087 186	24.5%	266 713
Autres industries	4 564 861	25.7%	1.000	1 171 535	25%	292 884
Autres services	21 720 508	21.3%	1.224	5 671 128	22.3%	1 264 533
Bâtiments et travaux publics BTP	1 301 046	25.6%	1.493	496 669	25.2%	125 008
Industries manufacturières	97 168 153	12.4%	1.000	12 019 025	12.5%	1 502 378
<b>Relations FOPRODI-RICTIC</b>	<b>6 303 064</b>			<b>1 048 641</b>		<b>262 160</b>
Autres industries	123 287	25.7%	1.000	31 641	25.0%	7 910
Autres services	1 415 577	21.3%	1.224	369 601	25.0%	92 400
Bâtiments et travaux publics BTP	225 153	25.6%	1.493	85 951	25.0%	21 488
Industries manufacturières	4 539 046	12.4%	1.000	561 448	25.0%	140 362
<b>Total Classes 0 &amp; 1</b>	<b>137 481 466</b>			<b>21 494 184</b>		<b>3 713 677</b>

Le calcul de la provision collective passe par quatre étapes :

a) Répartition des engagements de la Banque par secteur d'activité

b) Détermination du taux de migration moyen :

$$TMgi = \frac{\text{Risque additionnel du groupe (i) de l'année N}}{\text{Engagements 0 et 1 du groupe (i) de l'année N-1}} \times 100$$

Le risque additionnel du groupe (i) désigne les engagements 0 et 1 de l'année N-1 du groupe (i) devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N.

c) Calcul du facteur scalaire :

Chaque TMgi sera ajusté par un coefficient multiplicateur dit « Facteur Scalaire - FSgi » pour tenir compte de l'impact de la conjoncture exceptionnelle observée en 2012.

$$FSgi = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe (i) en 2012}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe (i) en 2011}}$$

d) Estimation du taux de provisionnement :

Cette étape consiste à déterminer le taux de provisionnement moyen observé durant les deux années antérieures pour chaque groupe de créances (TPgi). Ainsi, le montant de la provision collective est calculé comme suit :

$$\text{Provision collective (gi)} = [ \text{Engagements (gi) 2012} \times TMgi \times FSgi ] \times TPgi$$



#### 4- Portefeuille d'investissement :

	Au 31 décembre	
	2012	2011
Titres de Participation "S.G. Pôle Technologique de Sousse"	500 000	500 000
Titres de Participation "SODINO"	1 200 000	1 200 000
Titres de Participation "SODEK"	548 798	548 798
Titres de Participation "FONDS IRADA LE KEF"	400 000	400 000
Titres de Participation "FONDS IRADA JENDOUBA"	400 000	400 000
Titres de Participation "SODESIB"	100 000	100 000
Titres de Participation "CITECH SBZ"	50 000	50 000
Titres de Participation "SCIT KEF" (*)	50 000	200 000
Provision sur titres de participation "SODINO"	-148 941	-130 232
Provision sur titres de participation "SODEK"	-114 441	-111 635
Provision sur titres de participation "SODESIB"	-7 401	-2 033
<b>Total</b>	<b>2 978 015</b>	<b>3 154 897</b>

(\*) Participation libérée du quart.

#### 5- Valeurs immobilisées :

Cette rubrique présente une valeur nette de 712 887 DT au 31 décembre 2012, contre 948 165 DT au 31 décembre 2011, enregistrant ainsi une diminution de 25%. Le tableau des immobilisations et des amortissements se présente comme suit :

	Immob. en cours	Autres immob. corpor.	Matériel de transport	Matériel de commun.	Matériel informatique	Logiciels	Matériel de bureaux	A.A.I	Total
<b>Coût d'acquisition</b>									
<i>Au début de l'exercice</i>	4 794	26 098	658 812	20 409	483 731	139 598	404 768	262 081	2 000 291
Acquisitions				561	179	15 388	11 190	9 051	36 369
Sorties									
Transferts	(4 794)					4 794			
<i>A la clôture de l'exercice</i>		26 098	658 812	20 970	483 910	159 780	415 959	271 132	2 036 660
<b>Amortissements</b>									
<i>Au début de l'exercice</i>		10 486	408 314	3 531	309 767	111 868	143 689	64 472	1 052 126
Dotation de l'exercice		8 698	89 349	2 064	83 850	19 497	41 510	26 643	271 646
Reprise / amortissement									
<b>VCN au 31/12/2011</b>	<b>4 794</b>	<b>15 613</b>	<b>250 498</b>	<b>16 878</b>	<b>173 964</b>	<b>27 731</b>	<b>261 080</b>	<b>197 609</b>	<b>948 165</b>
<b>VCN au 31/12/2012</b>		<b>6 914</b>	<b>161 114</b>	<b>15 374</b>	<b>90 293</b>	<b>28 416</b>	<b>230 760</b>	<b>180 018</b>	<b>712 887</b>

Les mouvements d'entrée/sortie d'immobilisations au cours de l'exercice 2012 se détaillent comme suit :

	Acquisitions (en DT)	Sorties/transferts (en DT)
<b>Immobilisation en cours</b>		4 794 transfert au compte logiciel
<b>Logiciels</b>	1 405 Logiciel de gestion de stocks 3 388 Logiciel de gestion budgétaire 10 594 Mise en œuvre portail Intranet	
<b>Matériel de communication</b>	561 Achat Blackberry 9800	
<b>Matériel informatique</b>	179 Achat imprimante Laser + câble	
<b>Matériel de bureaux</b>	2 593 Achat climatiseurs 6 351 Achat mobiliers de bureaux 24 Intervention technique 2 137 Fourniture et pose climatiseurs 85 Radiateur COALA	
<b>A.A.I</b>	1 121 Fourniture, porte fenêtre et portes 4 710 Fournitures,rideaux et pose rideaux 825 Confection enseigne lumineuse 3D 2 299 Cable , Panneau , Tube , Cordon de brassage 96 Plaque signalétique en plexiglass Lame rideau vertic , Démontage et montage enseigne , Déménagement mobilier bureau 1 102	
	<b>36 369 Total des Acquisitions</b>	<b>4 794 Total des transferts</b>

#### 6- Autres actifs :

Le solde net de cette rubrique s'élève à 673 999 DT au 31 décembre 2012, contre 843 057 DT au 31 décembre 2011, soit une diminution de 20% ; il s'analyse comme suit :

	Au 31 décembre	
	2011	2011
<b>Comptes d'attente et de régularisation</b>	<b>169 251</b>	<b>108 936</b>
Charges constatées d'avance	19 961	22 555
Produits à recevoir (*)	131 860	76 679
Commission dépositaire à recevoir	17 430	9 702
<b>Autres débiteurs</b>	<b>647 804</b>	<b>734 121</b>
Commissions d'étude et de gestion à recevoir	192 765	132 102
Personnel	286 429	175 239
Crédit d'impôt sur les sociétés	181 895	179 979
Débiteurs divers	13 715	246 801
<b>Total</b>	<b>844 055</b>	<b>843 057</b>

(\*) Cette rubrique contient des échéances en principales et intérêts sur la ligne Espagnole que la banque a comptabilisé dans un compte d'attente, suite à une incertitude relative à l'issue du dossier LBM objet d'une lettre d'engagement de la BFPME au profit de la BH, adossée sur la ligne Espagnole et destinée à la couverture partielle d'un reliquat équivalent à 167 m€ (320 mTND) d'une lettre de crédit ouverte par la BH au nom de LBM et au profit de son fournisseur Espagnol FGIC.

## 7- Dépôts et Avoirs des Etablissements Bancaires et Financiers :

	Au 31 décembre	
	2012	2011
Fonds Souk Ettanmia USA	631 710	0
<b>Total</b>	<b>631 710</b>	<b>0</b>

## 8- Dépôts de la clientèle :

Ce poste totalise la somme de 2 730 799 DT au 31 décembre 2012, contre 2 553 048 170 DT au 31 décembre 2011, soit une augmentation de 7% ; il se détaille comme suit :

	Au 31 décembre	
	2012	2011
Dépôts des Fonds Communs de Placement à Risques	426	1 171
Dépôts du Fonds d'Amorçage	100	2 675
Autres sommes dues à la clientèle (*)	2 730 273	2 549 202
<b>Total</b>	<b>2 730 799</b>	<b>2 553 048</b>

(\*) Il s'agit des avances reçues de la SOTUGAR au titre des créances transférées à contentieux.

## 9- Emprunts et ressources spéciales :

Les ressources spéciales ont atteint 63 547 703 DT au 31 décembre 2012, contre 41 836 268 DT au 31 décembre 2011, enregistrant ainsi une augmentation de 52% et se décomposant comme suit :

	Au 31 décembre	
	2012	2011
<b>Ressources spéciales d'origine extérieure</b>	<b>54 354 169</b>	<b>34 961 158</b>
Ligne italienne	6 515 288	6 459 903
Ligne espagnole	1 969 666	742 393
Ligne FOCRED	736 378	886 000
Ligne JBIC	31 454 822	25 135 925
Ligne Française	2 048 515	1 736 937
Ligne FADES	11 629 500	0
<b>Ressources spéciales d'origine budgétaire</b>	<b>8 417 560</b>	<b>6 362 560</b>
FOPRODI	8 118 660	6 063 660
RITI	298 900	298 900
<b>Dettes rattachées aux ressources spéciales</b>	<b>775 974</b>	<b>512 550</b>
D'origine extérieure (intérêts courus)	437 518	325 787
D'origine budgétaire (intérêts courus)	338 456	186 763
<b>Total</b>	<b>63 547 703</b>	<b>41 836 268</b>

## 10- Autres passifs :

Le solde cumulé des autres comptes de passif s'élève à 2 634 138 DT au 31 décembre 2012, contre 2 322 718 DT au 31 décembre 2011, enregistrant ainsi une augmentation de 13% et se décomposant comme suit :

	Au 31 décembre	
	2012	2011

<b>Provisions pour passifs et charges</b>		<b>393 141</b>	<b>371 415</b>
Provision pour indemnités de départ à la retraite		73 141	51 415
Provision pour pénalités de retard		-	-
Provision sur crédit LBM (objet de la Note n°6)		320 000	320 000
<b>Comptes d'attente et de régularisation</b>		<b>1 098 534</b>	<b>763 352</b>
Dons à payer à l'amicale de la BFPME		20 000	63 925
Autres charges à payer	<b>10.1</b>	850 970	699 427
Commission de garantie à payer FADES		5 564	
Gains sur contrats de couverture à terme	<b>10.2</b>	222 000	
<b>Autres créditeurs</b>		<b>1 142 463</b>	<b>1 187 951</b>
Fournisseurs		271 264	410 959
État, impôts et taxes	<b>10.3</b>	170 056	112 447
Organismes de sécurité sociale		227 458	196 912
Créditeurs divers	<b>10.4</b>	473 685	467 632
<b>Total</b>		<b>2 634 138</b>	<b>2 322 718</b>

### 10.1 Autres charges à payer :

	Au 31 Décembre	
	2012	2011
Jetons de présence et Indemnité Contrôleur d'Etat à payer	172 500	126 000
Congés à payer au personnel	378 187	278 011
Congés à payer au personnel détaché STB & BCT	2 401	26 232
Honoraires commissaires aux comptes et Médiateur bancaire à payer	54 500	38 000
Loyer Siège et Régions + charges de fonctionnement 4 <sup>ème</sup> trimestre 2011	99 651	124 344
Téléphone, ADSL 4 <sup>ème</sup> trimestre 201, Affranchissement 12/2011	14 694	14 742
Maintenance, sponsoring, formations et cadeaux de fin d'année	3 000	18 600
Provision pour régularisation salaires DGA (*)	90 483	73 498
Prime de couverture TUNIS-RE	35 554	-
<b>Total</b>	<b>850 970</b>	<b>699 427</b>

(\*) Il s'agit de la régularisation de la rémunération du DGA de la BFPME dont 11 191 charges patronales pour la période allant du 1<sup>er</sup> mars 2005 au 31 août 2010 ainsi que pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2012, tel qu'approuvée par le Conseil d'Administration dans sa réunion en date du 11 mai 2012.

### 10.2. Gains sur contrats de couverture à terme :

Il s'agit d'un gain de change couvert par un instrument financier sur la ligne FADES.

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de fluctuation du taux de change fait l'objet d'une couverture auprès du fond national de garantie géré par la Compagnie de réassurances « Tunis – Ré ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont actualisées au cours de change à la date de clôture. Les différences de change, pertes ou profits, sont imputées sur le résultat de l'exercice par application de la norme comptable internationale IAS 21 « Effet des variations des cours des monnaies étrangères ».

Parallèlement, le contrat de couverture, conclu avec Tunis-Ré, contre les fluctuations du taux de change est comptabilisé en tant qu'instrument de couverture, selon la norme comptable internationale IAS 39. Il

est ensuite évalué à sa juste-valeur qui correspond au risque de change encouru et estimé à la date de clôture.

### 10.3. État, impôts et taxes :

	Au 31 décembre	
	2012	2011
TVA à payer	49 114	15 410
Retenues à la source	105 482	86 349
TCL à payer	-	-
TFP à payer	10 454	7 246
Contribution au FOPROLOS à payer	5 005	3 442
<b>Total</b>	<b>170 056</b>	<b>112 7</b>

### 10.4. Crédoiteurs divers

	Au 31 décembre	
	2012	2011
STB, dette / rémunérations dues au personnel détaché	-	871
BCT, dette / rémunérations dues au personnel détaché	3 503	29 092
Primes à payer	445 154	408 292
Assurance groupe	15 990	23 240
Prime SOTUGAR à verser	-	-
Autres	9 038	6 137
<b>Total</b>	<b>473 685</b>	<b>467 632</b>

### 11- Capitaux propres :

Figure sous cet intitulé, l'intérêt résiduel dans les actifs de la Banque après déduction de tous ses passifs. Les capitaux propres ont passé de 81 731 908 DT au 31 décembre 2011 à 86 375 943 DT au 31 décembre 2012, enregistrant ainsi une augmentation de 4 644 035 DT (environ 6 %). Le tableau des variations des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital souscrit	Capital non appelé	Réserves légales	Réserves pour fonds social	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>Solde au 31/12/2010</b>	<b>100 000 000</b>	<b>(25 000 000)</b>	<b>28 464</b>	<b>109 710</b>		<b>(195 418)</b>	<b>-840 604</b>	<b>74 102 152</b>
Libération du 3 <sup>ème</sup> quart du capital		13 250 002						13 250 002
Affectations du résultat de l'exercice 2010						(840 604)	840 604	-
Utilisation sur les réserves pour fonds social				(42 270)				(42 270)
Subvention Fonds Suisse					1 000 000			1 000 000
Utilisations sur Subvention Fonds Suisse					(16 531)			(16 531)
Augmentation Subvention Fonds Suisse (intérêts)					3 568			3 568
Résultat de l'exercice 2011							(6 565 013)	(6 565 013)
<b>Solde au 31/12/2011</b>	<b>100 000 000</b>	<b>(11 749 998)</b>	<b>28 464</b>	<b>67 440</b>	<b>987 036</b>	<b>(1 036 022)</b>	<b>(6 565 013)</b>	<b>81 731 908</b>

Libération du quatrième quart du capital	11 749 998							<b>11 749 998</b>
Utilisation sur les réserves pour fonds social		(42 860)						<b>(42 860)</b>
Affectations des résultats 2011			(6 565 013)	6 565 013				-
Résultat net au 31/12/2012						(9 960 807)		
Don Subvention (Fonds Suisse)			2 784 956					<b>2 784 956</b>
<b>Solde au 31/12/2012</b>	<b>100 000 000</b>	<b>-</b>	<b>28 464</b>	<b>24 580 3 771 992</b>	<b>(7 601 035)</b>	<b>(9 960 807)</b>		<b>86 263 193</b>

*(\*) Utilisations sur les réserves pour fonds social : 42 860 DT : Il s'agit de primes de scolarité et de primes Aïd.*

### **10.5. Notes à l'État des engagements hors bilan :**

#### **12- Engagements donnés :**

Les engagements donnés s'élèvent à 39 374 778 DT au 31 décembre 2012, contre 29 715 727 DT au 31 décembre 2011, soit une augmentation de 33% ; ils se détaillent comme suit :

	Au 31 décembre	
	2012	2011
<b>Crédits notifiés, engagés et non utilisés</b>	<b>30 001 341</b>	<b>17 041 260</b>
Sur ressources ordinaires	11 736 467	12 457 773
Sur ressources spéciales d'origine extérieure	18 264 874	4 583 487
Sur ressources spéciales d'origine budgétaire	-	-
<b>Lettres d'engagement en couverture de CREDOC</b>	<b>7 224 639</b>	<b>7 675 670</b>
<b>Engagements sur titres</b>	<b>2 148 798</b>	<b>4 998 798</b>
<b>Total</b>	<b>39 374 778</b>	<b>29 715 727</b>

#### **13- Engagements reçus :**

Les engagements reçus se décomposent comme suit à la date de clôture :

	Au 31 décembre	
	2012	2011
<b>Engagements de financement reçus</b>	<b>70 170 111</b>	<b>38 402 422</b>
Sur ligne JBIC	21 281 611	30 861 950
Sur ligne BM	-	7 540 472
Sur ligne FADES	34 888 500	-
Sur ligne BAD	6 000 000	-
Sur ligne BIRD	8 000 000	-
<b>Garanties reçues</b>	<b>94 544 149</b>	<b>82 149 893</b>
Prise en charge par l'Etat du risque de non recouvrement sur dotations FOPRODI & RITI	6 313 170	4 771 920
Garanties reçues de la SOTUGAR	57 477 465	51 570 969
Garanties reçues de la clientèle	30 447 414	25 807 004

## 10.6. Notes à l'État de résultat :

### 14- Intérêts et revenus assimilés :

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 6 142 035 DT en 2012, contre 4 770 412 DT en 2011, enregistrant ainsi une augmentation de 29% et se détaillant comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
<b>Opérations avec les établissements bancaires et financiers</b>	<b>157 854</b>	<b>474 391</b>
Intérêts des placements sur le marché monétaire	157 854	474 391
<b>Opérations avec clientèle</b>	<b>5 984 181</b>	<b>4 296 021</b>
<b>Intérêts des crédits à long et moyen termes</b>	<b>5 596 935</b>	<b>4 045 847</b>
<i>Intérêts conventionnels des crédits sur ressources ordinaires</i>	411 245	2 436 188
<i>Intérêts conventionnels des crédits sur ressources spéciales</i>	1 866 740	1 235 836
<i>Intérêts de retard (*)</i>	3 308 950	373 823
<b>Commissions assimilées à des intérêts</b>	<b>382 063</b>	<b>246 036</b>
<i>Commissions d'engagement des crédits sur ressources ordinaires</i>	128 261	71 088
<i>Commissions d'engagement des crédits sur ressources spéciales</i>	151 865	90 940
<i>Commissions / lettres d'engagement en couverture de CREDOC</i>	101 937	84 008
<b>Intérêts sur prêts au personnel</b>	<b>5 183</b>	<b>4 139</b>
<b>Total</b>	<b>6 142 035</b>	<b>4 770 412</b>

### 15- Commissions :

Les commissions totalisent 547 642 DT en 2012, contre 475 207 DT en 2011, enregistrant ainsi un accroissement de 15% et se détaillant comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Commissions d'étude et de gestion	526 160	443 601
Commissions de gestion du FOPRODI	12 971	22 070
Commissions de gestion du RITI	56	218
Commissions de dépositaire	8 455	9 318
Autres commissions	-	-
<b>Total</b>	<b>547 642</b>	<b>475 207</b>



### 16- Intérêts encourus et charges assimilées :

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 1 675 819 DT en 2012, contre 907 787 DT en 2011, soit une augmentation de 85% ; ils se détaillent comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
<b>Intérêts sur ressources spéciales</b>	<b>1 544 693</b>	<b>907 787</b>
Intérêts sur Ligne ITALIENNE	172 794	155 155
Intérêts sur Ligne ESPAGNIOLE	34 208	13 965
Intérêts sur Ligne FRANCAISE	39 187	8 374
Intérêts sur Ligne JBIC	1 235 412	699 535
Intérêts sur Ligne FOCRED	27 793	30 608
Intérêts sur Ligne FADES	34 889	-
Intérêts sur crédit spécial BM	411	150
<b>Intérêts des comptes créditeurs</b>	<b>131 126</b>	<b>-</b>
<b>Total</b>	<b>1 675 819</b>	<b>907 787</b>

### 17- Commissions encourues :

Les commissions encourues ont atteint 27 876 DT en 2012, contre 28 505 DT en 2011, enregistrant ainsi une légère baisse de 2% ; elles se détaillent comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Cotisations STICODEVAM	-	5 776
Commissions des comptes créditeurs	27 876	22 729
Commissions encourues sur ressources spéciales	-	-
<b>Total</b>	<b>27 876</b>	<b>28 505</b>

### 18- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif :

Cette rubrique totalise 9 301 271 DT en 2012, contre 5 102 413 DT en 2011; elle s'analyse comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
<b>- Dotations aux provisions pour engagements douteux</b>	<b>9 627 209</b>	<b>4 814 611</b>
<b>- Dotations aux provisions pour passifs et charges :</b>	<b>21 727</b>	<b>344 795</b>
Provision pour indemnités de départ à la retraite	21 727	24 795
Provision pour litige LBM	-	320 000
<b>+ Reprises sur provisions pour engagements douteux</b>	<b>-234 914</b>	<b>-48 260</b>
<b>+ Reprises sur provisions pour passifs et charges</b>	<b>-</b>	<b>-8 733</b>
<b>Total</b>	<b>9 414 021</b>	<b>5 102 413</b>

### 19- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement :

Cette rubrique présente un solde de 26 882 DT en 2012, contre 126 029 DT en 2011, soit une diminution de 79% ; elle se décompose comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Dotation aux provisions sur titres de participation SODINO	18 708	12 361
Dotation aux provisions sur titres de participation SODESIB	5 368	2 033
Dotation aux provisions sur titres de participations SODEK	2 806	111 635
<b>Total</b>	<b>26 882</b>	<b>126 029</b>

### 20- Autres produits d'exploitation :

Ce poste présente un solde de 416 330 DT en 2012, contre 141 656 DT en 2011, soit une augmentation de 274 674 DT ; il se décompose comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Agios créditeurs des comptes ordinaires	39 615	5 624
Quote-part Subvention Fonds Suisse virée au compte de résultat	116 120	16 530
Autres produits ( <b>frais de gestion Fonds Suisse</b> )	260 595	119 502
<b>Total</b>	<b>416 330</b>	<b>141 656</b>

### 21- Frais de personnel :

Les frais de personnel totalisent 4 304 194 DT en 2012, contre 4 177 348 DT en 2011, soit une augmentation de 3% ; ils se détaillent comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
<b>Traitements, salaires et primes du personnel ordinaire</b>	<b>3 348 139</b>	<b>3 174 158</b>
<b>Traitements, salaires et primes du personnel détaché</b>	<b>97 451</b>	<b>334 890</b>
<b>Charges sociales légales (CNSS, CAVIS et CNRPS)</b>	<b>540 162</b>	<b>448 521</b>
<b>Autres charges du personnel</b>	<b>318 442</b>	<b>219 779</b>
<i>Habillement du personnel</i>	6 875	6 960
<i>Frais de Restauration du personnel</i>	83 809	85 328
<i>Cotisation patronale assurance groupe</i>	145 413	121 491
<i>Médecin de travail</i>	6 000	6 000
<b>Total</b>	<b>4 304 194</b>	<b>4 177 348</b>

## 22- Charges générales d'exploitation :

Le montant cumulé des charges générales d'exploitation s'élève à 1 390 592 DT en 2012, contre 1 350 913 DT en 2011, enregistrant ainsi une augmentation de 3% et se détaillant comme suit:

	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Locations (y compris frais fonctionnement siège)	496 281	423 539
Missions et réceptions	49 476	47 124
Transport et déplacement	21 043	19 313
Primes d'assurance	23 677	18 157
Jetons de présence	51 500	40 000
Dons et subventions accordés	104 700	104 500
Impôts et taxes	81 955	103 300
Fournitures diverses et autres services extérieurs	<b>22.1</b>	594 980
Prime pour couverture de risque de change	35 555	
<b>Total</b>	<b>1 390 592</b>	<b>1 350 913</b>

### 22.1. Fournitures diverses et autres services extérieurs :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Fournitures de bureaux	20 661	80 019
Honoraires	127 053	135 816
Sous-traitance générale	-	36 756
Frais de formation	32 335	13 896
Entretiens et réparations	39 136	60 573
Frais postaux et de télécommunications	107 095	100 109
Publicité, publications et relations publiques	137 385	87 069
Carburants	47 563	52 622
Indemnité contrôleur d'État	1 500	1 500
Maintenance logiciels	8 774	10 550
Autres	4 903	16 070
<b>Total</b>	<b>526 405</b>	<b>594 980</b>

### 23- Dotations aux provisions et amortissements sur immobilisations :

Les dotations aux amortissements comptabilisées en 2012 totalisent la somme de 271 646 DT, contre 251 803 DT en 2011 soit une hausse de 8% ; elles se ventilent comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Dotations sur immobilisations incorporelles	19 497	17 340
Dotations sur immobilisations corporelles	243 451	225 764
Dotations aux résorptions des charges reportées	8 698	8 698
<b>Total</b>	<b>271 646</b>	<b>251 803</b>

### 24- Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires :

Ce poste présente un solde de 52 013 DT en 2012, contre un solde net négatif de 2 138 DT en 2011 ; il se détaille comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Pénalités de retard acquises sur marchés	1 444	527
Autres gains	49 354	38
Jetons de présence	3 625	2 500
Pénalités fiscales	-141	-1 115
Pertes sur opérations de change	-2 260	-266
Autres pertes (*)	-9	-3 821
<b>Total</b>	<b>52 013</b>	<b>-2 138</b>

### 25- Impôt sur les bénéfiques :

La charge d'impôt sur les sociétés s'élève au 31 décembre 2012 à 7 797 DT, contre 5 353 DT au 31 décembre 2011. Il s'agit du minimum d'impôt de 0,1% du chiffre d'affaires brut.

#### 10.7. Notes à l'Etat des flux de trésorerie :

### 26- Liquidités et équivalents de liquidités :

Les composantes des liquidités et équivalents de liquidités se présente, au début et à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2012, comme suit :

	31/12/2011	31/12/2012
+ Caisse	2 825	2 697
+ Avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	50 585	54 666
+ Créances sur les établissements bancaires	917 464	1 443 589
+ Placements sur le marché monétaire	7 100 000	1 500 000
<b>Total</b>	<b>8 070 873</b>	<b>3 000 952</b>

*MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA*

*BANQUE DE FINANCEMENT DES PME*

## **Rapport sur les états financiers annuels**

En exécution de la mission de co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport général sur les comptes annuels de l'exercice 2012.

Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (BFPME), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2012, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

### ***Responsabilité de la Direction dans la préparation et la présentation des états financiers***

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### ***Responsabilité des Co-commissaires aux Comptes***

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Immeuble Le Banquier - 2<sup>ème</sup> étage

Rue du Lac Windermere

Les Berges du Lac - 1053 Tunis - Tunisie

Tél. : (216) 71 656 020

Fax. : (216) 71 656 131

E-mail : gem.gabsi@planet.tn

Immeuble Safsaf - entrée B - 4<sup>ème</sup> étage  
1073 Montplaisir - Tunis - Tunisie  
Tél.: (216) 71 95 02 52  
Fax.: (216) 71 95 12 96  
E-mail : samir.labidi@planet.tn

---

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### ***Opinion***

À notre avis, les états financiers annexés au présent rapport donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (BFPME) au 31 décembre 2012, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### **Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

- 1) En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen du rapport du Conseil d'Administration destiné à l'Assemblée Générale Ordinaire. Les informations sur les comptes contenues dans ledit rapport n'appellent pas, de notre part, de remarques particulières.
- 2) En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Banque avec la réglementation en vigueur. Nous n'avons pas d'observations à formuler à ce sujet.
- 3) En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation de l'efficacité du système de contrôle interne de la BFPME.

Immeuble Le Banquier - 2<sup>ème</sup> étage

Rue du Lac Windermere

Les Berges du Lac - 1053 Tunis - Tunisie

Tél. : (216) 71 656 020

Fax. : (216) 71 656 131

E-mail : gem.gabsi@planet.tn

Expert comptable - Commissaire  
aux Comptes - Membre de l'Ordre  
des Experts Comptables de Tunisie

Immeuble Safsaf - entrée B - 4<sup>ème</sup> étage  
1073 Montplaisir - Tunis - Tunisie

Tél.: (216) 71 95 02 52

Fax.: (216) 71 95 12 96

E-mail : samir.labidi@planet.tn

---

Nous avons relevé, sur la base de notre examen, l'existence d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter une telle efficacité. Ces déficiences concernant particulièrement le système d'information de la Banque ont été signalées dans nos rapports sur le système de contrôle interne communiqués à la Direction Générale en date du 28 juin 2013 et qui font partie intégrante du présent rapport. Cependant, nous avons pris en considération de telles insuffisances de contrôle interne lors de la conception des procédures d'audit.

**TUNIS, LE 15 JUILLET 2013**

**LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE  
MANAGEMENT**

**Samir LABIDI**

**Abderrazak GABSI, *Managing Partner***

Immeuble Le Banquier - 2<sup>ème</sup> étage

Rue du Lac Windermere

Les Berges du Lac - 1053 Tunis - Tunisie

Tél. : (216) 71 656 020

Fax. : (216) 71 656 131

E-mail : gem.gabsi@planet.tn

Immeuble Safsaf - entrée B - 4<sup>ème</sup> étage  
1073 Montplaisir - Tunis - Tunisie  
Tél.: (216) 71 95 02 52  
Fax.: (216) 71 95 12 96  
E-mail : samir.labidi@planet.tn

---

***MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA***

***BANQUE DE FINANCEMENT DES PME***

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001, relative aux établissements de crédit, et de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

***Opérations réalisées relatives à de nouvelles conventions (autres que les rémunérations des dirigeants)***



Immeuble Le Banquier - 2<sup>ème</sup> étage

Rue du Lac Windermere

Les Berges du Lac - 1053 Tunis - Tunisie

Tél. : (216) 71 656 020

Fax. : (216) 71 656 131

E-mail : gem.gabsi@planet.tn

Immeuble Safsaf - entrée B - 4<sup>ème</sup> étage  
1073 Montplaisir - Tunis - Tunisie  
Tél.: (216) 71 95 02 52  
Fax.: (216) 71 95 12 96  
E-mail : samir.labidi@planet.tn

---

La BFPME ne nous a tenus informés d'aucune convention ou opération nouvellement conclue et autorisée par son Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

### ***Obligations et engagements de la Banque envers les dirigeants***

1) Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau)

Il § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- a) La rémunération du Président Directeur Général a été fixée par un arrêté du Premier Ministre en date du 15 septembre 2010. Elle se compose des éléments suivants : un traitement de base, une indemnité de logement, une indemnité de représentation, une indemnité de gestion, une indemnité provisoire pour remboursement des frais liés à la fonction et une indemnité complémentaire. Le PDG bénéficie aussi d'une voiture de fonction, d'un quota mensuel de 450 litres de carburant et du remboursement des frais téléphoniques.
- b) La rémunération du Directeur Général Adjoint a été fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 29 octobre 2009. Elle se compose d'un salaire mensuel et de diverses primes (prime de bilan, prime de rendement, 13<sup>ème</sup> mois et enveloppe de fin d'année). Le DGA bénéficie aussi d'une voiture de fonction, d'un quota mensuel de 360 litres de carburant et du remboursement des frais téléphoniques.

c) Le montant des jetons de présence à servir aux administrateurs a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 24 août 2012 à 5 000 DT (brut) par administrateur. La charge encourue par la BFPME, à ce titre, s'élève à 50 000DT.

2) Les obligations et engagements de la BFPME envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2012, se présentent comme suit (en DT) :

Nature de la rémunération	PDG		DGA		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2012	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2012	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2012
Avantages à court terme	91 133	83 881 (*)	81 469 (**)	53 576	50 000	168 000
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>91 133</b>	<b>83 881</b>	<b>81 469</b>	<b>53 576</b>	<b>50 000</b>	<b>168 000</b>

*NB : Les avantages à court terme incluent la valeur estimée des avantages en nature et les cotisations patronales en matière de sécurité sociale.*

(\*) En application de la décision du Conseil d'Administration en date du 11 mai 2012, il a été procédé à la régularisation de la rémunération de l'actuel PDG en sa qualité d'ex DGA de la BFPME durant la période allant du 1<sup>er</sup> mars 2005 au 31 août 2008. Le montant brut de la régularisation (hors charges patronales) s'élève à 45 698 DT. L'effet de cette régularisation a été comptabilisé en charges de personnel de l'exercice 2011 et demeure non liquidé au 31 décembre 2012.

(\*\*) En application de la même décision du Conseil d'Administration, il a été aussi procédé à la régularisation de la rémunération de l'actuel DGA de la BFPME au titre de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2012. Le montant brut de la régularisation (hors charges patronales) s'élève à 33 594 DT ; il a été comptabilisé en charges de personnel de l'exercice 2011 pour 27 800 DT et en charges de personnel de l'exercice 2012 pour 5 794 DT.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des textes de loi sus-indiqués.

**TUNIS, LE 15 JUILLET 2013**

### **LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE  
MANAGEMENT**

**Samir LABIDI**

**Abderrazak GABSI, *Managing Partner***